

# Salaires 2024 : Primes et châtements!

*A l'ADEME, la transition juste attendra...*

## Le contexte budgétaire

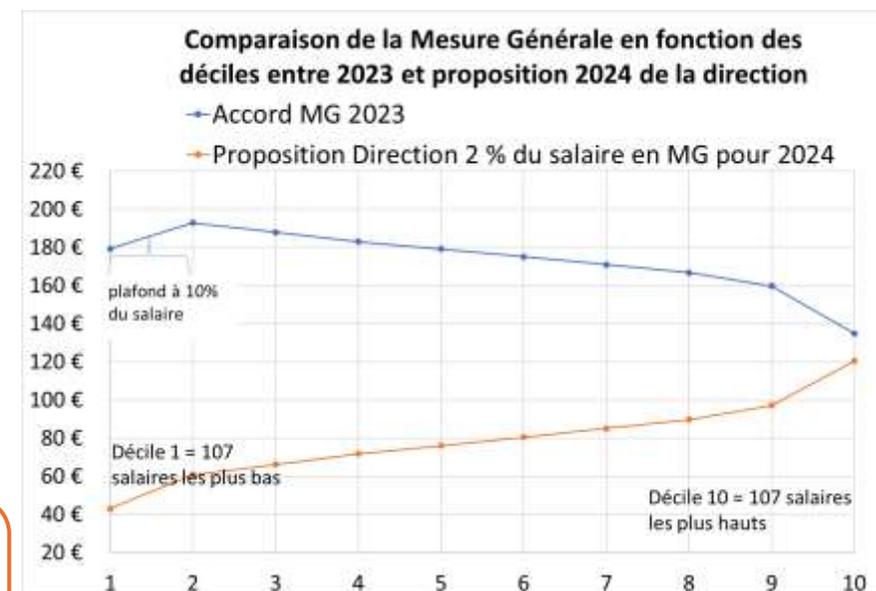
- Une inflation forte : +4,9% en 2023 (+5,2% en 2022)
- Une enveloppe pour les augmentations contrainte par notre tutelle à +3,3%, soit **-34% par rapport à 2023**

## Ce que nous avons obtenu en 2023

- **63%** pour les mesures collectives (salaires de tous), **20%** pour les augmentations individuelles (mérite), **17%** pour les primes individuelles
- Une revalorisation inversement proportionnelle au salaire : +10% pour les plus bas salaires (1<sup>er</sup> décile des rémunérations), puis dégressif jusqu'aux salaires les plus hauts (10<sup>ème</sup> décile)

## Ce que propose la direction pour 2024

- Une priorité à l'individuel : **+67%** pour les primes managers, **+29%** pour les primes individuelles, **-49%** pour les mesures collectives !
- Une augmentation générale favorable aux hauts salaires : **+2%** pour tous, c'est-à-dire moins pour les plus bas salaires et plus pour les plus hauts !



## Synthèse

- Une mesure générale réduite à **2%**, trop loin des **4,9%** d'inflation.
- **10% du personnel** de l'ADEME, les managers verraient leurs **primes jusqu'à doubler**
- La **majorité de l'enveloppe** budgétaire 2024 **captée par les mieux payés** au détriment des bas salaires

## Les organisations syndicales ne peuvent accepter une telle proposition !

- Pour le président et la direction générale, les hiérarchiques et les directeurs sont insuffisamment rémunérés. Mais à l'ADEME, **tout le monde contribue à atteindre les objectifs, avec des rémunérations insuffisantes...**
- Avec une inflation à 4,9% en 2023, **l'objectif des organisations syndicales est d'assurer le maintien du pouvoir d'achat de tous.** Alors que le montant disponible pour les augmentations salariales a diminué de 34% par rapport à 2022, la direction propose que les 50% des salariés les mieux rémunérés (composés soit dit en passant à 70% d'hommes et 30% de femmes) touchent une mesure générale 2 fois plus élevée en euros que les 10% les moins bien payés!  
**C'est régressif, injuste, inéquitable, et inacceptable.**

L'intersyndicale a proposé des mesures qui privilégient **une augmentation générale pour toutes et tous**, et qui **favorisent les plus bas salaires.**

**L'ADEME doit être exemplaire et solidaire pour une transition sociale juste !**

